**La France et les langues régionales :**

**Une richesse culturelle, un patrimoine à préserver**

Par Florent Péronnet (LCF 03)

De nos jours, l’usage de la langue française se fait sur tous les territoires français mais aussi sur d’autres continents comme en Amérique latine ou en Afrique. Pourtant, au Moyen-âge et à la Renaissance, seuls les habitants de Paris et de certains milieux aristocratiquesmaîtrisent la langue française (c’est-à-dire environ 1% de la population française de l’époque). Il n’existe donc pas de lien immuableentre une zone géographique et l’usage d’une langue. Cependant, les langues dites « régionales » correspondent bien à une zone géographique précise. Elles étaient utilisées longtemps avant que le français nes’impose comme langue officielle. Les langues régionales sont donc devenues minoritaires dans les zones où historiquement, on les parlait couramment. Ainsi, la langue française s’est imposée sans tenir compte de l’avenir des langues régionales.

Les langues régionales étaient transmises de générationsen générations, mais dès les années 1950, elles disparaissent rapidement au profit du français. De nos jours, les langues régionales se transmettent davantage dans les écoles que dans les familles. En 1992, le Conseil de l’Europe adopte la Charte européenne des langues régionales et minoritaires : son objectif est de protéger et promouvoir ces langues partout en Europe, car elles sont reconnues comme patrimoine culturel européen menacé de disparaître. La charte dit que les langues régionales (par définition, différentes des langues officielles) sont des langues pratiquées traditionnellement dans un état par une partie de la population.

En 1999, la France décide de signer cette Charte. Dans ce cadre, elle compte plus de 75 langues régionales : le créole, le canaque, le wallisien, le malgache, l’alsacien, le basque, le breton, le catalan, le corse, le flamand, le provençal, le gascon, le languedocien… Certaines langues s’écrivent, d’autres non. Certaines sont utilisées par des centaines de milliers d’usagers, tandis que d’autres ne sont utilisées que par une centaine de personnes

Les médias ont aussi un rôle important dans la transmission des langues régionales. Les radios, les télévisions et la presse écrite locale accordent chaque jour des programmes et des publications en faveur des langues régionales.

Si le français est une langue latine, le breton est une langue celtique originaire de Grande- Bretagne. Le breton existe depuis plus de 1 500 ans avec, aujourd’hui, plus de 200 000 usagers. Au début du XXème siècle, plus de 500 000 personnes parlaient breton. Cette langue étant menacée de disparition, le milieu culturel associatif, les écoles bilingues ainsi que les organismes publics sont des acteurs majeurs de la transmission. Créé en 2010, l’Office Public de la Langue Bretonne est l’établissement public qui assure la promotion et le développement du breton. Il favorise son enseignement dans les écoles, traduit et diffuse du vocabulaire en breton. Il a même créé une carte routière en breton ainsi qu’un site internet permettant de traduire le français en breton et vice versa. L’Office a été le premier outil public de France spécifiquement mis en place pour promouvoir une langue régionale.

***Après avoir lu le texte ci-dessus, répondez aux questions suivantes :***

1. Est-ce que le Français était parlé partout en France au XVIII ème ?
2. Comment les enfants apprenaient-ils leur langue régionale ?
3. Est-ce que toutes les langues régionales sont des langues que l’on peut écrire ?
4. Pourquoi est-ce que la France a décidé de signer la Charte ?
5. Comment promouvons-nous les langues régionales, en France ?
6. Quelle est l’origine du breton ?
7. Quelles sont les stratégies mises en place pour protéger, promouvoir et développer le Breton ?

***Exemple de Breton :***

|  |  |
| --- | --- |
| en Breton | en Français |
| Demat | Bonjour |
| Mat ar jeu? | Ca va? |
| Ya, mat ar jeu | oui, ça va |
| Trugarez | Merci |
| Petra eo da ano? | Comment t'appelles tu?  |
| Piou eo? | Qui est-ce? |
| Nolwenn eo | C'est Nolwenn |

***Réfléchissez à ces questions pour la semaine suivante :***

Pensez-vous qu’il faut préserver une identité régionale ? Dans votre région, y a-t-il ou y avait-il une langue régionale ? Que pensez-vous que les langues régionales apportent à un pays ? Les langues régionales sont-elles protégées et promues en Grande-Bretagne ?